

---

# Hauert Sulfate de fer

## Hauert Sulfate de fer

---



Entièrement soluble à l'eau.

### EMPLOI

Ne pas mélanger avec les produits phyto-sanitaires ou les engrais liquides du contenant phosphore.

### DOSAGE

- Arrosage: 0,01-0,03%
- En pulvérisation: 0,1 - 0,2%. Avant une fumure foliaire, un essai est nécessaire.
- En épandage: 500 g/100m<sup>2</sup> (mélanger avec du sable). A n'utiliser qu'en cas de besoin effectif. Ne pas dépasser la dose recommandée, notamment par rapport à la protection du sol. Contre la mousse dans le gazon: 50 g dissous dans 10 l d'eau par 10 m<sup>2</sup>. Ne pas appliquer sur des dalles ou du béton ! Le produit peut laisser des taches brunes.

### ANNOTATION

- Limitation de garantie: Notre garantie porte sur la qualité du produit. Pas de responsabilité de notre part concernant l'application. Sulfate de fer Index 026-003-00-7
- ATTENTION: Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Convient à

#### Culture/plante

Arbres, Arbustes, Bac, Baies, Fleurs d'été, Fruits, Gazon, Haies  
Légumes, Plantes ornementales, Rhododendrons, Rosiers, Vigne, Vivaces

#### Taille du conditionnement

25 kg

#### Dosage

0.02 %

#### Type d'engrais/catégorie prod. phytosanitaire

minéral

#### Domaine

Cultures légumières, Entretien du gazon, Horticulture, Paysagisme, Pépinière

- **19 % Fe Fer**

### **Périls**



### **Stockage**

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

### **Élimination**

A déposer au centre de collecte des toxiques ou rapporter au point de vente.